Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 29 n°45 Edmonton, semaine du 8 au 14 décembre 1995 12 pages 60¢



• Fondateurs des Oblats de Marie Immaculée:

Mgr Eugène de Mazenod canonisé

Le fondateur de l'ordre des Oblats, si actif au siècle dernier dans la colonisation de l'Ouest canadien, a été fait saint à Rome le trois décembre dernier.

La canonisation d'Eugène de Mazenod est le résultat d'un long processus qui a amené le Vatican à reconnaître comme miraculeuses les guérisons qu'aurait provoqué le fondateur des Oblats de Marie Immaculée. En 1929, les prêtres oblats attribuèrent au fondateur de leur ordre la guérison inexpliquée d'un enfant, un amérindien de l'Alberta, qui aurait été atteint de tuberculose. Le Vatican le croit aussi responsable de la guérison d'un aveugle en 1947 et d'un Mexicain atteint de cancer du foie en 1986.

Né le premier août 1782 à Aix-en-Provence, dans le sud de la France, sa famille fuit le pays devant la Révolution. Eugène rentre en France en 1802 et ne tarde pas à occuper des charges administratives. C'est le 17 février 1826 qu'il fonde la société des *Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie*. L'ordre comprend aujourd'hui presque 4 000 prêtres, dont environ un millier au Canada.

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

16L 5 XX67 (Y)
10015349 MICROFILM INC. SOCIETE CANADIENNE DU
464 RUE SAINT-JEAN
MONTREAL PQ H2Y 2S1

1. Eugène de Mazenod à 23 ans. 2. Mgr de Mazenod à l'époque où il était sénateur de l'Empire.

3. Croix pectorale léguée à Mgr de Mazenod par son ami Mgr de Forbin-Janson et conservée à la Maison Générale des Oblats.

4. Paris, 1860

À la mémoire de Bernardin Gagnon

Bernardin Gagnon

EDMONTON - Décédé mercredi 29 novembre à 79 ans, Bernardin Gagnon était un pilier de la francophonie albertaine. Son ami Louis Desrochers nous adresse l'éloge prononcé lors des funérailles de Bernardin.

Je me fais le porte-parole de la francophonie albertaine aujourd'hui pour offrir à Mariette, à sa belle et grande famille, ainsi qu'à la soeur et aux trois frères de notre regretté défunt, nos vives condoléances.(...)

Bernie a été recruté dès les premiers jours de la station CHFA pour la vente de la commandite. Peu après, il est devenu directeur des ventes. À cette époque, les seules recettes de la station provenaient de la ventre de la commandite; c'était Bernie et ses adjoints qui assuraient la présence française sur les ondes radiophoniques de notre région. Et c'était une tâche fort difficile. Les fondateurs de la station avaient été beaucoup trop optimistes dans leurs prévisions budgétaires: les coûts d'opération se sont avérés beaucoup plus élevés que prévus et l'appui des commerçants francophones, beaucoup plus faible. Il a fallu couper les dépenses et ces coupures ont été plus sévères que les récentes coupures de MM. Klein et Harris; et tout cela au cours d'une époque durant laquelle l'économie régionale était en effervescence.

C'est à cette époque aussi que le Conseil d'administration de la station a demandé à Bernie de cumuler les tâches onéreuses de directeur général, directeur des ventes, et de vendeur principal. Fort heureusement pour la station, Bernie a accepté ce défi et il s'est acquitté de toutes ces responsabilités avec succès jusqu'à la vente de la station à la Société Radio-Canada.

Je me souviens que, très souvent, Bernie devait aller voir un commanditaire pour vendre un contrat supplémentaire ou pour demander à être payé d'avance afin que la station puisse, à son tour, payer ses employés. Bernie avait des amis partout et c'est en grande partie à cause de sa popularité personnelle et ses grandes qualités de vendeur que CHFA a pu survivre. (...)

Pendant toutes ces années, Bernie touchait une rémunération fort inférieure à celle qu'il aurait pu gagner ailleurs. Il était vendeur émérite; sa compétence et son rayonnement à Edmonton étaient fort bien connus. En dépit de tout cela, Mariette et Bernie ont été fidèles à CHFA et ils ont tourné le dos à des situations plus rémunératrices ailleurs.

Bernie a du faire face à de grandes difficultés dans la gestion de CHFA et il a surmonté tous les obstacles en maintenant une bonne humeur exemplaire toujours couronnée par son sourire si sympathique et son rire si contagieux. Il faisait rayonner l'optimisme partout.

Nous célébrons aujourd'hui la vie désintéressée du plus important et généreux collaborateur à l'oeuvre de la radio française en Alberta.

Cher Bernie, mon ami, nous te disons: «merci et tâche de bien rire là haut avec tous tes anciens amis et commanditaires».

Louis A. Desrochers



Archives provinciales de l'Alberta à Edmonton, photo IR 273.

Matin de Noël en Alberta centrale, 1920.

Album souvenir

Cette chronique est préparée par Claude Roberto des Archives provinciales.

• Entretien avec un député fédéral

Nick Discepola: «Ralph Klein fait le jeu de Lucien Bouchard»

EDMONTON - Fédéraliste, Nick Discepola l'est jusqu'à la provocation. N'avait-il pas incité, en octobre dernier, dans l'éventualité d'un oui au référendum, l'Outaouais, l'ouest de Montréal et toutes les bandes autochtones à se séparer à leur tour du Québec? Soulagé, mais pas apaisé, par le résultat du 30 octobre, le député libéral de Vaudreuil parcourt depuis un Canada en quête de renouveau constitutionnel. Invité par Judy Bethel, députée d'Edmonton Est, dans la capitale de l'Alberta, il défend le nouveau "plan pour l'unité" proposé par Jean Chrétien, en égratignant au passage certaines positions défendues dans l'Ouest.


Nick Discepola avec Judy Bethel, à qui revient l'initiative de la visite du député Québécois en Alberta.

Le Franco: Quel est le but de votre voyage en Alberta, alors que Jean Chrétien vient de rendre public son "plan pour l'unité"?

Nick Discepola: Depuis déjà un mois on cherche un moyen de recueillir des idées sur l'unité canadienne, sur la manière de résoudre notre problème actuel. La coïncidence avec l'annonce du premier ministre n'était pas préméditée. Notre but c'est d'aller sur le terrain, informer les gens, faire communiquer l'Est et l'Ouest...Et ici en Alberta, c'est d'expliquer exactement ce que les Québécois veulent. De retour au Québec, j'espère que je pourrai expliquer au Québec ce que le reste du Canada veut... Les gens veulent surtout savoir ce qu'implique vraiment ce fameux droit de veto.

L.F.: Justement, que répondez-vous à ceux qui, comme le premier ministre albertain Ralph Klein, pensent qu'accorder le droit de veto à certains et pas à d'autres créerait des "provinces de deuxième classe"? Sans parler de Preston Manning...

N.D.: Est-il normal qu'une province à faible population ait un droit de blocage? L'île du Prince Édouard représente 0,5 de la population du Canada... À la veille du référendum, je me souviens en tout cas que Ralph Klein avait dit «on vous aime vous les Québécois, restez avec le Canada». C'est vrai, dans ses offres au dernier moment avant le référendum, Jean Chrétien n'a pas eu le temps de consulter les premiers ministres provinciaux. Il a pris ses décisions quant à lui, en se servant de la grande manifestation du 27 octobre, en sachant qu'il avait l'appui de tous les Canadiens. Si on commence, dès les premières offres, à se bagarrer, on donne raison à M. Bouchard. Il pourra dire la prochaine fois: «en 1995, Jean Chrétien a proposé des changements et, une nouvelle fois, le Québec a été rejeté». Je suis inquiet en entendant M. Klein et d'autres premiers ministres, ils jouent le jeu de M. Bouchard. Quant à M. Manning, son idée du Canada c'est cinq pays séparés... La seule différence avec M. Bouchard c'est que l'un veut un Québec sans Canada, l'autre un Canada sans Québec.

L.F.: Il n'y a pas que Ralph Klein. Grant Mitchell, le leader des libéraux de l'Alberta, vient de proposer deux modifications au plan Chrétien: que l'Alberta ait un droit de veto en ce qui concerne les questions de ressources naturelles, et qu'elle soit rattachée à une région des prairies, alors que la Colombie Britannique constituerait à elle seule une cinquième région.

N.D.: Ce sont des positions valables pour l'Alberta. Mais si le premier ministre donne des droits de veto à une région supplémentaire, à deux régions ....ou ça s'arrêtera? Pareil en ce qui concerne les ressources... il deviendrait impossible de changer la constitution parce qu'il y aurait trop de droits de veto.

L.F.: Finalement, votre marge de manoeuvre est très étroite entre les séparatistes québécois et l'Ouest, parfois hostile à Ottawa.

N.D.: Notre stratégie n'est pas d'offrir quelque chose aux séparatistes. M. Bouchard l'a dit ouvertement. Il n'est pas là pour négocier avec le reste du Canada. Il est là pour préparer la séparation. Jean Chrétien doit, comme il l'a fait, apporter la dose de changement acceptable pour ne pas détruire la fédération, mais suffisamment de changement pour que les fédéralistes qui ont voté oui, en croyant que c'était un moyen pour négocier à l'intérieur de la fédération, soient apaisés. Si on met assez de choses sur la table, nous avons la possibilité de tenir un référendum au Québec sur ces offres de changement. En additionnant ces 10 ou 15% avec les 50,6% qui ont voté non... Et M. Bouchard serait mal pris de refuser la volonté des Québécois. Dans mon esprit, on est très proches d'une solution. Très très proches. Il est d'ailleurs temps de régler cette question constitutionnelle et de passer à autre chose.

Matthieu Massip

Le bye-bye albertain sur les ondes de CHFA

EDMONTON — La rétrospective humoristique des événements de l'année 1995, *R.I.R.E. D'EUX*, produite par l'UniThéâtre, sera diffusée en direct par la radio de la SRC en Alberta le 31 décembre prochain.

Après avoir innové en 1994 avec la création d'un spectacle humoristique de fin d'année intitulé *R.I.R.E: la 8760ème heure*, un groupe de comédiennes et comédiens d'Edmonton récidive cette année avec un spectacle composé de sketches et de chansons qui soulignera les hauts et les bas de l'actualité provinciale et nationale. D'après une idée originale d'Eve Marie Forcier, cet événement cherche à rejoindre les amateurs d'humour et de théâtre qui désirent terminer l'année par un grand éclat de rire. Le spectacle sera présenté le 31 décembre à 23 heures au Théâtre Catalyst, situé au 10943 - 84 avenue à Edmonton. Le spectacle sera retransmis en direct sur les ondes de CHFA, partout en province. pour plus de renseignements ou pour acheter des billets, composer le 438-7303. Faites vite, les places sont limitées.

Éditorial

Pauvreté n'est pas vice

Dans la foulée des efforts déployés par le gouvernement fédéral pour équilibrer son budget, le ministre Axworthy présentait, vendredi le premier décembre dernier, sa réforme de l'assurance-chômage.

Première modification, d'ordre idéologique: on ne parlera plus d'assurance-chômage, mais plutôt d'assurance-emploi, question de bien mettre l'accent sur la création d'emploi.

Dans ses grandes lignes, le programme réduit l'aide accordée aux prestataires trop fréquents, calcule les heures travaillées plutôt que les semaines et demande aux jeunes et à ceux qui réintègrent le marché du travail de travailler au moins six mois avant d'être admissible aux prestations. De plus, le montant maximum assurable passe de 815 $ par semaine à 750 $.

Il y a longtemps que le régime d'assurance chômage demandait une révision en profondeur. Établi dans les années 1960, à une époque où les emplois étaient nombreux et l'économie pétante de santé, l'assurance-chômage s'est transformée au point de devenir une source de revenu pour plusieurs milliers de Canadiens. On n'a qu'à penser aux travailleurs saisonniers, particulièrement les pêcheurs des provinces atlantiques.

La réforme a le mérite de réduire les abus les plus flagrants du régime; chapeau à M. Axworthy pour avoir eu le courage d'entreprendre un dossier difficile dont personne ne voulait.

Mais il est à espérer qu'il ne s'agit là que d'une première étape; une réflexion profonde doit être faite sur le rôle de l'État dans le bien-être et a sécurité des citoyens.

L'exemple américain est édifiant à cet égard: Newt Gingtich, le champion de la droite américaine, a choisi le «welfare State» comme cheval de bataille et cherche par tous les moyens à accuser les pauvres de l'ensemble des problèmes du pays, sans hésiter à faire le lien entre décadence morale et pauvreté.

On retrouve un écho de ce type de discours dans les positions de Preston Manning et celles des gouvernements conservateurs provinciaux de Ralph Klein et de Mike Harris.

La philosophie fondamentale de ces représentants de la nouvelle droite est la suivante: les pauvres sont pauvres parce qu'ils le veulent bien, parce qu'ils n'ont plus de sens moral; il est donc préférable de donner plus d'argent aux riches, puisqu'ils sauront rétablir l'économie. Marche droit ou crève.

Il serait pourtant facile de rassembler ce que le pays possède de mieux en matière de spécialistes et de penseurs et de leur confier la mission de revoir en profondeur le mandat de l'État envers ses citoyens. C'est ce qu'avait fait Roosevelt lors de la Grande Dépression de 1930.

Qu'on le veuille ou non, le problème de l'économie canadienne est extrêmement complexe et ne se réduit pas à une question de moralité. La croissance exponentielle des innovations techniques, la mécanisation des emplois, les réseaux d'information planétaires et la mondialisation des marchés sont des facteurs de bouleversements et de changements qui affectent tous les domaines de notre vie. Cherchons à nous adapter de la meilleure façon possible à ces changements plutôt que de blâmer ceux qui en sont les victimes.

François Pageau





Courrier des lecteurs

Au cours des jours suivant le référendum du Québec, j'ai écrit une lettre qui conseillait aux Canadiens d'expression française, anglaise et aborigène de se donner la main et de s'opposer à la domination dictatoriale de nos dirigeants soi-disant «démocratique». Mon conseil était dans l'intention d'arreter d'être le jouet des rêves, souhaits et bonne fortune des politiciens.

Les événements courants, qui impliquent les travailleurs des services de la santé, devraient être la preuve de la véracité de mes dires: la force existe seulement dans l'unité. (...) Leur seule chance de succès est de se tenir solidement la main et de rester ferme dans leurs demandes. Je me veux d'espérer qu'ils ne se laisseront pas aveugler par des promesses élusives d'une vie et de conditions meilleures pour eux et les citoyens du Canada en général. A mon point de vue, ils accomplissent le premier pas géant vers un retour à la vraie démocratie.

Vous remarquerez au'une nouvelle loi concernant les armes est sur le point d'être imposée au peuple. Bientôt on donnera une décoration aux voleurs et aux criminels pour leur expertise à s'introduire dans nos demeures et voler nos équipements de chasse, alors que durant ce temps les citoyens honnêtes seront passibles d'amendes et de termes de prison (...).

En plus, il est à nouveau question d'envoyer des soldats Canadiens en Bosnie pour s'y faire tuer, et ce à nouveau sans opinion ou accord du peuple de notre nation. Les É.U. comptent y envoyer 20 000 hommes de troupes ou plus, et il est fort probable qu'ils demanderont à leur voisin du Canada de faire de même. Je considère cette action tout à fait ridicule et cruelle!!! Ce n'est pas en tuant plus de monde que vous pourrez assurer la paix, et des morts il y en aura. En plus, quand on considère l'économie du Canada et sa situation interne, je vous laisse juge pour décider si cette attitude est valable ou intelligente. Il me semble que nous devenons des malades qui tentent de guérir d'autres malades, mais le fusil à la main.

Georges Payeur

Voir lettre en page 12



Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta



Directeur: François V. Pageau
Adjointe, administration, publicité: Micheline Brault
Journalistes: Michel Bouchard et Matthieu Massip
Graphiste: Lynda Gagnon-Holmstrom
Correspondant national: Yves Lusignan
Association de la presse francophone

Correspondants régionaux

Calgary: Jacques Girard et Alain Bertrand
Centralta: Julie Bouchard-Dallaire et Lucienne Brisson (St-Albert)
Rivière-la-Paix: Patrice Savoie (St-Isidore) et Noëlla Fillion (Donnelly)

Le Franco est membre de l'Association de la presse francophone.
Au niveau national, il est représenté par l'agence de publicité OPSCOM.
Il est imprimé par CENTRALWEB Colorpress, à Edmonton.

8923, 82e Avenue • Edmonton (AB) • T6C 0Z2
Téléphone: (403) 465-6581 • **Télécopieur:** (403) 465-3647
lefranco@compusmart.ab.ca

Brèves de l'Alberta...

Clair et précis, le français est ici!

NANCY MONTGOMERY

MEDICINE HAT - Toute nouvelle onzième régionale de l'ACFA, le comité exécutif de Medicine Hat vient de tenir un concours de slogan. Après une décision difficile, la régionale a maintenant son propre slogan: ***Clair et précis, le français est ici.*** Les gagnants, qui vont partager le prix de 25 $, sont quatre étudiants de septième année de l'immersion à Crescent Heights High School: **Sophie Duncan, Maria Barton, Stéphanie Berg** et **Kyle Niemi.**

La participation de deux professeurs devrait être soulignée: Monique Boivin de Crescent Heights High School et Brenda Nesdoly de Medicine Hat High School .

Mention spéciale aux slogans suivants: *Plus maintenant que jamais!* (Nancy Montgomery, ACFA de MH), *Les francophones du Hat vous accueillent!* (Nicole Baumback, MH High School), *En français, s'il-vous-plaît* (Tanya Maruska, Jolene White, Chris Schwab et Jordan Burgess, French immersion, 8ème année).

L'équipe olympique sera choisie à Edmonton

EDMONTON - La sélection de l'équipe olympique canadienne de nage synchronisée se déroulera les neuf et dix décembre à la piscine Kinsmen d'Edmonton. Dix nageurs seront choisis, qui représenteront le Canada aux jeux olympiques, l'an prochain à Atlanta. Les candidats sont Lisa Alexander (Toronto), Karen Clark (Toronto), Sylvie Fréchette (Montréal), Karen Fonteyne (Calgary), Erin Woodley (Toronto), Cari Read (Calgary), Janice Bremner (Vancouver), Kathy Glen (Vancouver), Christine Larsen (Coquitlam, B.C.), Kasia Kulesza (Laval), Kathy Kusel (Beaconsfield), Kirstin Normand (Edmonton), Valérie Hould-Marchand (Charlesbourg).

Parti libéral

Grant Mitchell propose deux amendements au plan Chrétien pour l'unité

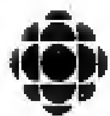
EDMONTON - Coincé entre les propositions pour l'unité nationale lancées par Ottawa, et l'opposition du Premier ministre albertain Ralph Klein, qui considère que ce plan ferait de l'Alberta une «province de deuxième classe», Grant Mitchell, leader des libéraux albertains, propose deux amendements au plan Chrétien. D'abord, «un veto parlementaire pour l'Alberta sur la législation fédérale affectant les ressources naturelles», puis «une redistribution du veto régional, qui ferait de la Colombie Britannique une cinquième région, et inclurait l'Alberta dans une région des prairies à définir».

«Les propositions ignorent la réalité régionale du Canada de l'Ouest, ajoute Grant Mitchell. Historiquement, les Albertains ont un plus grand attachement à la région des prairies, et cela doit être respecté, quelle que soit la nouvelle formule.»

ERRATUM

Dans notre édition du 24 novembre, nous avions écorché le nom de l'étudiante bénéficiaire de la bourse expo-sciences de la Faculté Saint-Jean. Il s'agit de Lynette Raffin. Toutes nos excuses.





• Réforme de l'assurance-chômage:

Nombre d'heures plutôt que nombre de semaines

OTTAWA (APF) — Fini les gros ou les petits «timbres» d'assurance-chômage. A la place des semaines assurables, le travailleur saisonnier sans emploi qui voudra recevoir un bon soutien financier du gouvernement, devra compter ses heures de travail. Toutes ses heures!

Le nouveau système d'assurance-emploi, qui remplacera progressivement le régime d'assurance-chômage, permettra pour la première fois aux 500,000 travailleurs à temps partiel d'avoir droit à des prestations. A l'heure actuelle, les gens qui travaillent moins de 15 heures par semaine, ou qui gagnent moins de 163$ pour un employeur, ne paient pas de cotisations et donc, n'ont pas le droit à des prestations.

A compter du 1er janvier 1997, il faudra avoir travaillé un nombre minimal d'heures durant la dernière année, plutôt qu'un nombre de semaines, pour avoir droit à des prestations d'assurance-emploi.

Le nombre d'heures sera calculé en fonction du taux de chômage. Dans les régions ou le chômage sera supérieur à 13 pour cent, il faudra avoir travaillé un minimum de 420 heures. Dans les régions où le taux de chômage sera moins de 6 pour cent, le minimum sera fixé à 700 heures.

Si le nouveau système était en vigueur aujourd'hui, un travailleur de St-Johns's devrait accumuler 455 heures de travail en un an avant de toucher à des prestations d'assurance-emploi. Ailleurs au pays, il faudrait travailler 595 heures à Halifax, 525 à Charlottetown, 595 à Toronto, 420 dans le nord de l'Ontario, 595 à Winnipeg, 630 à Régina, 595 à Edmonton, 595 à Calgary, 595 à Vancouver et 420 heures au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

La façon d'accumuler ces heures de travail n'aura aucune importance. Plus le travailleur aura des heures de travail en banque, plus il recevra de prestations.

Avec ce système, le gouvernement pense que les travailleurs auront même tout intérêt à déclarer les heures de travail au noir. L'expression «chaque heure de travail compte» prendra alors tout son sens!

Tous les employeurs et les employés paieront des cotisations d'assurance-emploi, calculées sur le nombre d'heures de travail. L'employeur qui, pour éviter de payer des cotisations, faisait en sorte que ses employés ne travaillent pas plus de 14 heures par semaine, n'aura donc plus aucun intérêt à agir de la sorte.

On réduira d'ailleurs le taux de cotisation des travailleurs en 1996, qui passera de 3,00$ à 2,95$ pour chaque tranche de 100$ de rémunération assurable, alors que le taux des employeurs diminuera de 4,20$ à 4.13$ par tranche de 100$.

Les prestations d'assurance-emploi seront versées pendant un maximum de 45 semaines, plutôt que 50 semaines. Mais attention! La rémunération hebdomadaire maximum assurable passera de 815$ (42,380$/année) à 750$ (39,000$ par année) dès l'an prochain et le niveau maximum de prestations ne sera plus que de 413$ par semaine, plutôt que 448$.

Tous les prestataires pourront cependant gagner 50$ par semaine ou 25 pour cent de leurs prestations, sans pénalité.

Les habitués de l'assurance-chômage verront aussi leurs prestations réduites. En vertu de la «règle de l'intensité», on tiendra compte de leurs demandes des cinq dernières années avant de calculer le taux de base. La mesure entre en vigueur en juillet 1996.

Ottawa serre aussi la vis aux jeunes. Les nouveaux venus de même que les personnes qui réintègrent le marché du travail devront accumuler 910 heures de travail au cours d'une année, soit environ 6 mois de travail à temps plein, pour être admissibles aux prestations.

Les lauréats de la chanson à Radio-Canada

Le vendredi 15 décembre à 18h30, la SRC présente Lauréats SRC, une émission de variétés réunissant les six gagnants des concours organisés par la télévision publique à travers le pays. Le lauréat du gala interprovincial de la chanson, Pierre Sabourin d'Edmonton faisait partie du spectacle.

Animée par Michel Picard, l'émission met en vedette l'inédit dans le domaine de la chanson française du Pacifique à l'Atlantique.

Au programme, on retrouve Pierre Sabourin du gala interprovincial de la chanson, le groupe Cormoran et Aron Niyitunga, des concours *la Brunante* à la SRC et *Ontario pop*, Michelle Boudreau-Samson du gala de la chanson de la Nouvelle-Ecosse, Jean-Luc Gagnon du festival en chansons de Petite-Vallée en Gaspésie et Guy Saint-Amour, lauréat du concours *tout nouveau tout show* 1994 dans l'Ouest québécois.

Lauréats SRC, le vendredi 15 décembre à 18h30.

FLASH NOUVELLES, FLASH NOUVELLES,

Paul Martin sur Internet

Il y a longtemps que vous voulez dire au ministre des Finances ce qu'il doit faire pour réduire le déficit, mais vous ne prenez jamais le temps de lui écrire. Depuis le 24 novembre, vous pouvez faire connaître votre opinion, et la transmettre à la vitesse de l'éclair, grâce au réseau Internet.

Les internautes peuvent envoyer leur message au ministre par courrier électronique à l'adresse suivante: **pmartin@fin.gc.ca**.

Le ministère des Finances a aussi sur Internet sa page de bienvenue, qui donne accès à différents documents. En février dernier le ministère avait, pour la première fois, donné un accès électronique au budget fédéral. L'adresse du site est la suivante: **http://www.fin.gc.ca. (APF)**

Maurice Henrie au salon du livre

L'auteur franco-ontarien Maurice Henrie sera l'invité d'honneur de l'Outaouais ontarien lors du prochain salon du livre de l'Outaouais, qui aura lieu du 27 au 31 mars à Hull.

Auteur de deux recueils de nouvelles et de deux essais humoristiques sur la haute bureaucratie, Maurice Henrie a été finaliste pour le prix Trillium en 1989 avec son recueil de nouvelles **La Chambre à mourir**. Son premier roman publié cette année, **Le balcon dans le ciel**, a remporté le Grand Prix du Salon du livre de Toronto. **(APF)**.

Des millions pour les Anglo-Québécois

Le ministère du Patrimoine canadien a signé une entente de 8,4 millions de dollars avec la communauté anglophone du Québec.

D'une durée de quatre ans, cette entente Canada-communauté assurera aux organismes anglophones un financement à long terme et leur évitera de négocier à chaque année leur enveloppe budgétaire. En vertu de cette nouvelle approche préconisée par le ministère, c'est la communauté minoritaire qui déterminera dorénavant les projets qui devront être financés par le gouvernement, et non l'inverse.

Les communautés francophones minoritaires du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Ecosse et des Territoires du Nord-Ouest ont déjà signé une entente semblable avec le gouvernement fédéral. **(APF)**

Tout un village contre le cancer

PLAMONDON - La fraternité existe vraiment dans les petites communautés, et Plamondon n'échappe pas à la règle. Lorsqu'un de ses membres est dans le besoin, la famille se lève et répond à ce besoin. Car après tout, même s'il est redoutable, le cancer a ses limites...

Ainsi, le 26 novembre dernier, Plamondon a été le théâtre d'un déjeuner bénéfice dont la totalité des profits récoltés serviront à aider Richard et Annie Ouellet dans leur lutte contre le cancer. Tous les profits ont été versés à la fondation destinée à payer une partie des dépenses médicales encourues durant la convalescence de Richard Ouellet. La somme de 4 000 $ a été atteinte en moins de trois heures.

Richard et Annie ont parallèlement entrepris le combat contre la souffrance en juin dernier. Richard Ouellet souffre d'un cancer de la langue et environ 1 400 $ par mois sont nécessaires pour l'achat de médicaments. Dernièrement, il a été amputé de la langue et il gardera toujours des séquelles physiques de ses traitements de chimiothérapie.

«Les gens sont conscients des moments difficiles que vivent Annie et Richard. Ils sont membres à part entière de notre communauté. C'est un peu comme s'ils faisaient partie de la famille de chacun d'entre-nous. Il est normal de les aider à notre façon», affirme Margaret Macllellan, une des responsables de la fondation Ouellet.

Depuis plusieurs semaines, de nombreuses levées de fonds ont été mises sur pied à Plamondon et à ALPAC (Alberta Pacific Pulp Mill), ancien employeur de Richard Ouellet. Annie ne travaille pas, préférant demeurer au chevet de son mari et lui apporter tout le support nécessaire à sa lutte. La fondation Ouellet a donc été établie pour aider ce jeune couple. Blaise Ryan et Margaret Macllellan sont les principaux instigateurs de cette fondation. En tâtant le pouls de la population, M. Ryan s'est aperçu qu'elle était favorable à l'implantation d'une fondation venant en aide à Richard Ouellet. Il s'est aussi rendu compte que les gens donneraient beaucoup plus si ces dons étaient déductibles d'impôts. C'est maintenant possible lorsque les dons sont versés à St-Isidore's Plamondon Church pour le Ouellet's Trust Fund 1082922-01 du Treasury Branch de Plamondon.

Enfin, le cancer de Richard Ouellet n'a rien d'une balade en traîneau sous une fine pluie de neige, la veille de Noël. Le cancer, c'est une réalité. Cette réalité, Richard Ouellet la combat quotidiennement. Cependant, le cancer a ses limites. Il ne pourra jamais briser l'espoir, ronger la foi, étouffer le courage, et surtout handicaper l'amour qu'ont entre eux Annie et Richard.

Dany Martin

OFFRES D'EMPLOI

UNE SOIRÉ D'AMI



Lucienne Brisson

SAINT-ALBERT - Le communauté exécutif de la communauté francophone de St-Albert, en collaboration avec le cercle francophone de Saint-Albert, a organisé au sous-sol de l'église paroissiale, la traditionnelle fête de la Sainte-Catherine.

En dépit d'une température vraiment maussade, environ 15o personnes ont pris part au souper à la fortune du pot, fumant l'excellente cuisine canadienne. L'ambiance culminant lors du ''mini spectacle''. Un merveilleux événement.

TV5 : À NE PAS MANQUER!

NOTE : L'heure des émissions est indiquée selon l'heure de l'Est.

IL ÉTAIT UNE FOIS LES NATIONS UNIES

"Nous, peuple des Nations unies, sommes résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre..." À partir du préambule de la Charte des Nations unies, élaboré dès avril 1945 à San Francisco, alors que la guerre n'est pas finie, la Télévision suisse romande, en coproduction avec l'ONU, retrace dans ce documentaire exceptionnel les cinquante ans de la très riche histoire de l'institution universelle. S'adressant tout aussi bien à un adolescent de Nouvelle-Zélande qu'à une très vieille dame de Mandchourie, Catherine Charbon, journaliste, vous invite à un passionnant voyage historique à travers un demi-siècle de course éperdue vers la paix. Pour retrouver le chemin de l'universel, pour tenter de le transmettre, Catherine Charbon a pensé que le langage des sourds-muets était le plus sûr moyen et elle a fait appel à la comédienne Emmanuelle Laborit pour dire avec ses mains et son corps les six premiers articles du préambule de la Charte. C'est John Lennon qui a inspiré Catherine Charbon et c'est *Imagine*, probablement la plus belle chanson écrite au cours du vingtième siècle, dont les paroles ressemblent à une prière laïque, un hymne à l'utopie qui aurait tout avantage à retentir en permanence dans les couloirs de l'institution onusienne, qui ouvre et ponctue ce film.

IL ÉTAIT UNE FOIS LES NATIONS UNIES, le mercredi 13 décembre à 21 h (rediffusion le jeudi 14 décembre à 11 h).

FRANCOFOLIES, ICI ET AILLEURS

FRANCOFOLIES, ICI ET AILLEURS nous fait revivre en une heure les différentes éditions des FrancoFolies 1995. Enregistrée à La Rochelle, Montréal, Spa et Buenos-Aires, cette soirée exceptionnelle permettra de retrouver de nombreux artistes sur la scène des FrancoFolies. Avec : Claude Nougaro, Patrick Bruel, Beau Dommage, Jacques Higelin, Bernard Lavilliers, Khaled, Axelle Red, William Sheller, Philippe Lafontaine et plusieurs autres.

FRANCOFOLIES, ICI ET AILLEURS, le vendredi 15 décembre à 23 h 50.

A SURVEILLER :

Bernard Pivot est l'invité de l'émission **CORRESPONDANCES**, le vendredi 15 décembre à 10 h 45 h). Comme à cheque semaine, Anne Brucy répond aux questions et à une sélection de lettres des téléspectateurs concernant TV5 et ses programmes. Le ton est très libre. Félicitations et critiques y ont leur place. Une émission conviviale qui cherche à resserrer les liens entre le chaîne et son public réparti sur de vastes territoires. Vous êtes invités à prendre part à **CORRESPONDANCES** en écrivant à l'adresse suivante :

CORRESPONDANCES
1755, boul René-Lévesque Est
Bureau 101
Montréal (Québec) H2K 4P6

Dévolution dans la formation de la main-d'oeuvre:

À l'encontre des intérêts des francophones

OTTAWA (APF) — La décision du gouvernement fédéral de se retirer complètement de la formation de la main-d'oeuvre et de laisser le champ libre aux provinces, heurte de plein fouet les intérêts des minorités francophones.

Selon le projet de réforme de l'assurance-chômage qui a été déposé par le ministre du Développement des ressources humaines, Loyd Axworthy, Ottawa respectera totalement la compétence des provinces en matière d'éducation et de formation. Cela veut dire qu'il ne fera aucune pression et n'imposera aucune contrainte pour les obliger à offrir des cours en français.

Les provinces qui accepteront de conclure des ententes avec le gouvernement fédéral sur la formation professionnelle devront toutefois respecter «l'esprit et la lettre» de la Loi sur les langues officielles. En clair, cela signifie que les publications et le service à la clientèle devront être offerts dans les deux langues officielles. Cette règle s'appliquerait également pour tout organisme qui signerait une telle entente avec le fédéral dans le domaine de la formation.

Le plan directeur du Comité d'adaptation des ressources humaines de la francophonie canadienne (CARHFC), qui a été remis le 15 août dernier au ministre du Développement des ressources humaines Lloyd Axworthy, mettait en garde Ottawa contre les dangers de se retirer de ce secteur.

«Le partenariat fédéral-provincial a certainement des avantages, ne serait-ce que pour mettre fin aux sempiternelles discus-sions constitutionnelles. Malheureusement, les gouvernements provinciaux et territoriaux n'ont jamais été les premiers à respecter les droits des communautés francophones et acadiennes».

C'est justement pour donner suite à ses engagements référendaires que le premier ministre Jean Chrétien a annoncé que le gouvernement fédéral adopterait dorénavant «une approche respectueuse» de la compétence des provinces dans le domaine de l'éducation «et du rôle des gouvernements provinciaux dans la formation de la main-d'oeuvre».

En vertu de la réforme proposée, Ottawa n'achètera plus de cours des provinces, des institutions publiques et des organismes privées et il se retirera d'ici trois ans de la formation en apprentissage, des programmes d'enseignement coopératif, des programmes d'alternance travail-études et de la formation sur les lieux de travail.

Plutôt que d'acheter des blocs de cours dans les collèges communautaires comme il le fait présentement, le gouvernement fédéral remettra directement au client-chômeur des prêts et des subventions de perfectionnement et lui laissera le soin de choisir lui-même ses cours et son institution d'enseignement.

Mais il ne sera pas suffisant de se présenter à la porte et de demander une subvention pour la formation. Ce serait trop facile. Avant de recevoir une aide financière, le chômeur devra avoir un plan de carrière et démontrer le sérieux de sa démarche. Pas question de suivre un cours de charpentier alors que le marché de la construction domiciliaire est complètement à plat! Le gouvernement fédéral continuera d'ailleurs d'offrir ses services d'analyse du marché de la main-d'oeuvre.

Pour le président du CARHFC, Guy Matte, la nouvelle approche fédérale n'est pas «porteuse d'avenir» pour les francophones. Tous ceux qui se penchent depuis quelques années sur le dossier de la formation professionnelle soutiennent qu'en vertu de la Loi sur les langues officielles, le fédéral ne doit pas se désengager de ses responsabilités dans le dossier de la formation de la maind'oeuvre. Non seulement ne doit-il pas se désengager, dit-on, mais on tient beaucoup à ce qu'il établisse des normes nationales avant de céder ne serait-ce qu'une parcelle de ses responsabilités.

PETITES ANNONCES

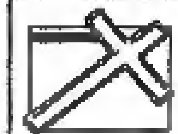
Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6581 avant le lundi à midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923 - 82e Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Coop d'habitation :Le quartier du collège: reçoit les applications pour la location d'appartements dans l'avenir. SVP communiquez avec Rose-Marie Tremblay au 469-1116 (oct 96)

Tourtières (pâtés à la viande) et touttières du Lac St-Jean. Réservez maintenant en appelant Thérèse au 465-6316 (après 17h00) ou laisser un message. (8-12)

Pour Noël: tourtières 9" 6,00$; tartes aux pommes ou au sucre, 4,00$ Paroisse St-Thomas-d'Aquin: 469-4162 ou 465-3225 (8-12)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO.** Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Produits naturels à vendre. Info: Rita Champagne au 426-0268. (15-12)



Paroisses francophones

Messes du dimanche

EDMONTON

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89e Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Vendredi et samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Beaumont Saint-Vital
4905 - 50e Rue
Dimanche: 9h30

CALGARY

Sainte-Famille
1719 - 5 Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

PEACE RIVER

Our Lady of Peace
10405 - 99e rue
3e dimanche du mois

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

Connelly McKinley Ltd.

Salon Funéraire



10011 - 114e Rue
Edmonton, Alberta
422-2222

9, Muir Drive	256, rue Fir
St-Albert	Sherwood Park
458-2222	464-2226



Hinse (403) 986-3577
Poultry fARMS LTD
Strathcona Market
Denis et Marie Hinse, propriétaires
C.P. 3040 • Beaumont (Alberta) • T4X 1K8

Psycom Psychological and Counseling Services Ltd.

Pierre Bérubé, M. Ed.
Psychologue

1970 Sun Life Place
10123 - 99e rue
Edmonton, Alberta
T5J 3H1
☎ : 424-1555
Téléc.: 424-0338

DUROCHER SIMPSON
AVOCATS
Service personnalisé et efficace
d'une équipe d'avocats expérimentés
Contactez: Me Allan W. Damer, avocat
EDMONTON: 801 Esso Tower, Scotia Place,
10060 avenue Jasper
Tél.: 420-6850
MORINVILLE: 10201 100 avenue
Tél.: 939-2936 (mardi et jeudi)



☐ 1 AN • 26,75$ ☐ 2 ANS • 48,15$
☐ HORS CANADA • 1 AN • 51,36$
(TPS incluse • Tous les tarifs)

N.B.: Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

Nom: ____________
Adresse: ____________
Ville: ____________ Province: ____________
Code postal: ____________
Téléphone: ____________

Votre chèque ou mandat poste libellé à l'ordre du Franco
(En lettres moulées S.V.P.)
8923-82 avenue • Edmonton • Alberta • T6C 0Z2
Tél.:465-6581 • Téléc.:465-3647 • lefranco@compusmart.ab.ca

CARTES D'AFFAIRES



DR R.D. BREAULT
• DENTISTE •
Strathcona Medical Dental Bldg.
Place 302, 8225 - 105e Rue
Edmonton, Alberta T6E 4H2
Tél.: 439-3797

Dr Léonard Nobert
Dentiste
54 rue St. Micheal , St-Albert, Alberta T8N 1C9
Téléphone: 459-8216

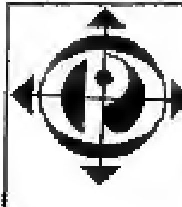
CADRIN DENTURE CLINIC
Bernard Cadrin
Édifice G.B. 9562 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal
Bur.: 439-6189 Rés.: 465-3533

DR COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE
350, West Grove Professional Bldg.
10230 - 142e Rue
Edmonton, Alberta T5N 3Y6
Tél.: **455-2389**

Dr J. Georges Sabourin
B.A., M.D., F.R.C.S. (C)
Obstétricien *Gynécologue*
303 Hys Centre • 11010 • 101e Rue
Edmonton, Alberta T5H 4B8
Tél.: 421-4728

McCuaig DESROCHERS
avocats et notaires
Au service de la francophonie albertaine
2401 Toronto Dominion Tower
Edmonton Centre Nord-Ouest
Edmonton (Alberta) T5J 2Z1
tél.: 426-4660

Téléphone (403) 466-8585



PATENAUDE COMMUNICATIONS
Jean Patenaude, réalisateur
Vidéo- radio - télévision
8408 - 56 rue, Edmonton, Alberta T6B 1H7 Canada



REALTY (1983) LTD
MEMBRE DU EDMONTON REAL ESTATE BOARD
Nous desservons Edmonton et la région
GUY C. HEBERT
200 - 14 RUE PERRON, ST-ALBERT (ALBERTA) T8N 1E4
Rés.: 459-5491 Bur.: 459-7786 Téléc.: 459-0236



Courrier des lecteurs

Cher.e.s ami.e.s franco-albertain.e.s,

À l'occasion de mon départ du poste d'agent de liaison de l'A.C.F.A. provinciale, je tiens à vous remercier de l'appui et de l'amitié que vous m'avez témoignés au fil des ans.

Je veux tout d'abord remercier mes compagnons de travail au secrétariat provincial pour la camaraderie et l'aide constante qu'ils m'ont apportées. Je suis surtout reconnaissant envers tous ceux qui m'ont encouragé et qui ont su pardonner mes lacunes. Dans un milieu où la marge d'erreur tolérable est à zéro et que la reconnaissance pour les succès est presque inexistante, l'appui de ses compagnons de travail devient indispensable. Je vous souhaite tou.te.s et chacun.e de continuer cette fraternité en vous concentrant sur le positif que chacun.e apporte.

Un merci tout spécial à toutes les personnes qui oeuvrent ou qui ont oeuvré avec moi comme agent.e de développement communautaire. J'espère que mon passage à l'A.C.F.A. vous a rendu la tâche un peu plus facile. Il est difficile de faire ce métier; J'en suis conscient. C'est grâce à votre dévouement, rarement reconnu, que chaque communauté peut espérer contrer l'assimilation. Je vous souhaite à tou.te.s de recevoir la reconnaissance qui vous est due. Petit avertissement : lorsqu'on travaille pour une cause, il est facile de placer la cause avant nos besoins fondamentaux tels notre santé, nos relations conjugales, familiales et fraternelles. En fin de compte, nous servons mieux la cause si nous respectons nos priorités que si nos efforts nous mènent au "burnout". Bonne chance et merci.

Merci aux personnes qui siègent et qui ont siégé au Comité exécutif provincial et aux Conseils d'administration régionaux de l'A.C.F.A. Vous avez été une source d'inspiration par votre dévouement. Grand merci pour l'accueil chaleureux que vous m'avez toujours témoigné lors de mes visites chez vous. Soyez assurés de ma constante admiration et amitié.

Merci aux dirigeant.e.s des organismes provinciaux qui ont toujours été ouverts à mes suggestions et qui m'offraient leur coopération. Je me sens toujours bienvenu chez vous grâce à cette ouverture.

Merci au personnel du ministère du Patrimoine canadien et à tou.te.s les consultant.e.s qui ont facilité ma tâche en étant disponibles. Vous jouez un rôle important dans la francophonie. Je reconnais votre don de soi et vous en remercie.

Finalement, merci à cette francophonie albertaine qui m'a fait prendre conscience de ma fierté d'être Canadien français. Fier parce que nous sommes un peuple déterminé à réussir, fort de nos convictions tout en ayant un grand respect pour notre entourage. Notre sens de la justice nous porte à dénoncer les injustices. Francophonie albertaine, vous m'avez adopté, moi et ma famille, il y a déjà plus de six ans. Je serez toujours reconnaissant aux gens de Plamondon qui ont été notre première communauté d'adoption et maintenant aux gens de Legal.

Je quitte l'A.C.F.A. pour consacrer plus de temps à ma famille qui a toujours été ma première priorité. Je demeure toujours un fier Franco-Albertain au service de la francophonie.

Je vous souhaite tous un joyeux Noël et une bonne et heureuse année remplie de succès, de paix, de bonheur et de prospérité.

David Fréchette

• Radio-Canada: [illegible]

Les coupures n'affecteront pas la programmation

OTTAWA (APF) — Les récentes compressions budgétaires de 227 millions à Radio-Canada n'auront aucun impact sur la programmation des stations régionales francophones, tant en radio qu'en télévision.

Les dépenses de la radio française pour l'ensemble des stations régionales au pays, incluant les stations québécoises, seront réduites de 800,000$. On abolira 15 postes et de ce nombre, quatre départs seront volontaires. Selon la directrice des relations publiques à la SRC, Micheline Savoie, les stations régionales offriront le même nombre d'heures de programmation et leur contribution au réseau ne changera pas.

Pour ce qui est de la télévision française, on réduira les dépenses de 3,7 millions dans les régions. Un total de 47 postes seront abolis et de ce nombre, 41 départs seront volontaires. Ces restrictions budgétaires n'auront aucun impact sur la programmation régionale.

Rappelons que pour l'ensemble de la radio française, les dépenses seront réduites de 13 millions de dollars au cours des 18 prochains mois, et de 35 millions pour la télévision française.

Les employés qui seront licenciés apprendront la mauvaise nouvelle le 6 décembre. Entre 600 et 1000 postes seront abolis au cours du présent exercice financier, qui se termine le 31 mars. En 1996-1997, 1000 autres postes pourraient être abolis par la direction.

Le comité qui étudie le mandat de la Société Radio-Canada, de l'Office national du film (ONF) et de Téléfilm Canada, et qui est présidé par l'ancien président-directeur général de la SRC Pierre Juneau, devait déposer son rapport le 30 novembre. La veille du dépôt, le bureau du ministre du Patrimoine a annoncé qu'il sera finalement rendu public le 15 janvier. C'est la deuxième fois que le dépôt du très attendu rapport de M. Juneau est reporté: «Le Comité n'est pas en mesure de présenter son rapport avant le 15 janvier, en raison de la complexité des enjeux visés» a expliqué M. Juneau dans un communiqué.

Le gouvernement entend s'inspirer de ce rapport pour déterminer le financement futur de la SRC. On saura alors s'il y a un véritable avenir pour la radio et la télévision française à l'extérieur de Montréal.